

Communiqué

24/02/2022

Fin des négociations commerciales dans un contexte de forte hausse des coûts de production

Les négociations commerciales se terminent dans un contexte inflationniste et d'envolée des cours des matières premières.

Les éleveurs de chèvres sont eux aussi impactés par cette hausse des charges, évaluée à plus de 7%, soit 60 € / 1000 L.

Au cours de ces derniers mois, dans la dynamique de la loi Egalim2 et pour maximiser les chances de réussite de ces négociations commerciales, la FNEC et son réseau ont échangé avec les représentants des laiteries très régulièrement afin de porter les revendications de revalorisation du prix du lait de chèvre. La FNEC a également adressé un courrier à chaque enseigne de la grande distribution faisant part du prix objectif de 840 € / 1000 L nécessaire pour dégager un revenu suffisant.

Les négociations des CGV des fromages de chèvre se terminent. Les éleveurs de chèvres attendent maintenant que la hausse du prix du lait soit à la hauteur des besoins et des enjeux de la production dès le mois de mars, afin de maintenir une dynamique positive dans la filière.

Contact : Jacky Salingardes, président - 06 76 76 67 62

Sophie Espinosa, directrice – 06 37 47 11 68